

REÇU LE

18 MAI 2016

Monsieur Patrick OLAGNE  
Maire de Vernosc les Annonay  
257 rue du Centre  
07430 VERNOSC-LES-ANNONAY

Davézieux, le

13 MAI 2016

PÔLE DEVELOPPEMENT DU  
TERRITOIRE  
Service Développement Durable  
Unité Transport Déplacements

Objet : **Inscription aux transports scolaires des élèves de CM2 à la rentrée 2016/2017**

N/RÉF. :  
SP.TT.CF.LO.RL.CPE.2016.173

Dossier suivi par :  
Colette PIERRE-ETIENNE  
Tél. : 04 75 67 55 57

Monsieur le Maire,

Copies :  
Département de l'Ardèche

Annonay Agglo est l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) compétente pour l'organisation des transports scolaires sur son périmètre. Entre 2014 et 2016, elle a délégué au Département de l'Ardèche, par voie conventionnelle, l'organisation des transports scolaires.

Annonay Agglo a décidé de ne pas proroger cette délégation et exercera pleinement la compétence transport scolaire à la rentrée scolaire 2016/2017, soit au 1<sup>er</sup> septembre 2016, y compris les inscriptions.

Pour obtenir la carte de transports scolaires, les élèves habitant dans l'une des seize communes du bassin d'Annonay et étudiant dans l'un des établissements d'enseignement du bassin d'Annonay ou de Bourg-Argental devront s'inscrire soit :

- par internet sur le site [www.lebabus.com](http://www.lebabus.com),
- à la gare routière située avenue de l'Europe à Annonay.

Les élèves habitant ou étudiant hors du périmètre de l'agglomération continueront à être inscrits par le Département.

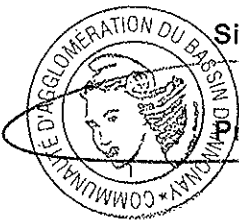
Les inscriptions se feront à partir du 1er juin et avant le 31 août 2016.

Le titre de transport annuel jeune est sans contrainte de ligne et permet de circuler pendant l'année scolaire sur tous les services de transports organisés par Annonay Agglo situés exclusivement à l'intérieur de son périmètre.

Je vous invite à bien vouloir diffuser cette information aux élèves de CM2 des établissements élémentaires de votre commune.

Vous remerciant de votre collaboration,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

 **Simon PLENET,**  
Président d'Annonay Agglo